

Entreprises : la grande déformation

Entreprises : la grande déformation, par Olivier Favereau
Coll. Collège des Bernardins, Parole et silence, 2014, 155 p., 15 euros.

Christian Chavagneux
Alternatives Economiques n° 342 - janvier 2015



L'entreprise est aujourd'hui au coeur du débat politique. Or, pour Olivier Favereau, professeur d'économie à Paris-Ouest-Nanterre, la primauté de la gouvernance actionnariale qui y règne a fait de leurs dirigeants de simples agents des actionnaires et a transformé un collectif de travail en une somme de contrats individuels. Mettre l'entreprise au coeur de la réflexion économique ? Chiche, répond Favereau, qui propose un livre clé et original afin de la repenser complètement.

Jouer collectif

Il faut d'abord retrouver le sens du travail en commun pour que l'entreprise soit le lieu de l'accomplissement personnel. Aujourd'hui, on considère le salarié comme un individu dont les décisions sont guidées par un calcul coût-avantage. De ce fait, on le gère par la récompense (les rémunérations) et par la peur (le chômage). Or, le salarié est d'autant plus accompli qu'il travaille en relation avec les autres et que ses choix reflètent les valeurs et les finalités qu'il poursuit dans son travail. Il faut penser l'entreprise comme un collectif qui appelle des moyens de consultation et de démocratisation pour bien fonctionner.

Drôles de propriétaires

Cela signifie notamment que cette production collective n'obéit pas aux seuls ordres des actionnaires, qui, contrairement à ce que l'on dit souvent, ne sont pas les propriétaires des entreprises ! Si les actionnaires se servent dans la caisse de l'entreprise, c'est du vol ; à l'inverse, en cas de faillite, ils n'en sont pas responsables et leur patrimoine est protégé (responsabilité limitée). Drôles de propriétaires ! Les actionnaires possèdent uniquement les actions émises par les sociétés. Une entreprise n'est pas une marchandise, c'est une personne morale et nul n'est propriétaire d'une personne, l'esclavage a été aboli ! Ils ne peuvent être les seuls à imposer leurs intérêts.

Autonomie et responsabilité

De même, les patrons sont des mandataires "sociaux", qui doivent donc gérer dans l'intérêt social de la société, sans qu'il ne soit écrit nulle part que cet objectif se résume à la seule et unique maximisation des profits. Repenser l'entreprise, c'est donc aussi redonner de l'autonomie aux managers, qui sont garants du potentiel commun d'un groupe de personnes conduisant ensemble un projet collectif de création de richesses. Participer à la nomination des dirigeants devrait être réservé à ceux qui reconnaissent leur autorité de gestion : une partie des travailleurs (pas ceux des fournisseurs, des prestataires extérieurs) ainsi

qu'une partie des actionnaires (ceux qui s'engagent sur le moyen ou le long terme).

Constitution

Enfin, les entreprises, surtout les plus grandes et les plus internationalisées d'entre elles, ont acquis un pouvoir politique important. Lorsque l'État est devenu un acteur juridique clé, on a inventé la Constitution pour protéger les citoyens de ses abus de pouvoir. Il est temps de constitutionnaliser le pouvoir privé des grandes entreprises. Il s'agit moins ici d'écrire un corpus de règles mondialisées (et qui le ferait ?) que d'inventer des dispositifs de contrôle. Par exemple, mettre sur les produits des codes-barres qui fourniraient des indications sur les conditions de leur fabrication, imputer aux dirigeants la responsabilité d'indemniser les victimes en cas de dégâts sociaux ou environnementaux, etc. Plusieurs pistes sont évoquées.

Restaurer l'autorité des managers, renforcer la démocratie, reconstruire les droits et les devoirs des actionnaires et responsabiliser les entreprises par rapport aux intérêts de la société tout entière sont les quatre piliers proposés dans ce livre intelligent et novateur.

Entreprises : la grande déformation, par Olivier Favereau
Coll. Collège des Bernardins, Parole et silence, 2014, 155 p., 15 euros.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.